



MAIRIE DE SAINT-HÉLEN

INFORMATIONS

Suite au conseil municipal du 23 mai dernier, nous vous informons des nouveaux tarifs qui seront pris en compte pour l'année scolaire 2017/2018.

CANTINE

3.10 € le repas pour un enfant de la commune

4.00 € le repas pour un enfant hors commune

1.70 € le repas pour le 3ème enfant et plus d'une même famille de la commune lorsqu'ils sont tous présents

2,20 € le repas pour le 3ème enfant et plus d'une même famille hors commune lorsqu'ils sont tous présents

3,10 € le repas pour un stagiaire école

5.25 € le repas pour un stagiaire non-scolaire

6.25 € le repas pour un enseignant

GARDERIE

1.95 € par jour et par enfant de la commune présent le matin

2,55 € par jour et par enfant hors commune présent le matin

2.35 € par jour et par enfant de la commune présent le matin et soir ou le soir uniquement

3,05 € par jour et par enfant hors commune présent le matin et soir ou le soir uniquement

5€ par enfant le quart d'heure supplémentaire commencé

ALSH Mercredi après-midi

	QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS
Tranche 1	0 à 512	3,25 €
Tranche 2	513 à 700	5,05 €
Tranche 3	701 à 900	5,80 €
Tranche 4	901 à 1 200	6,80 €
Tranche 5	1201 à 1 500	7,65 €
Tranche 6	+ 1500	8,35 €

Garderie : 1 €